

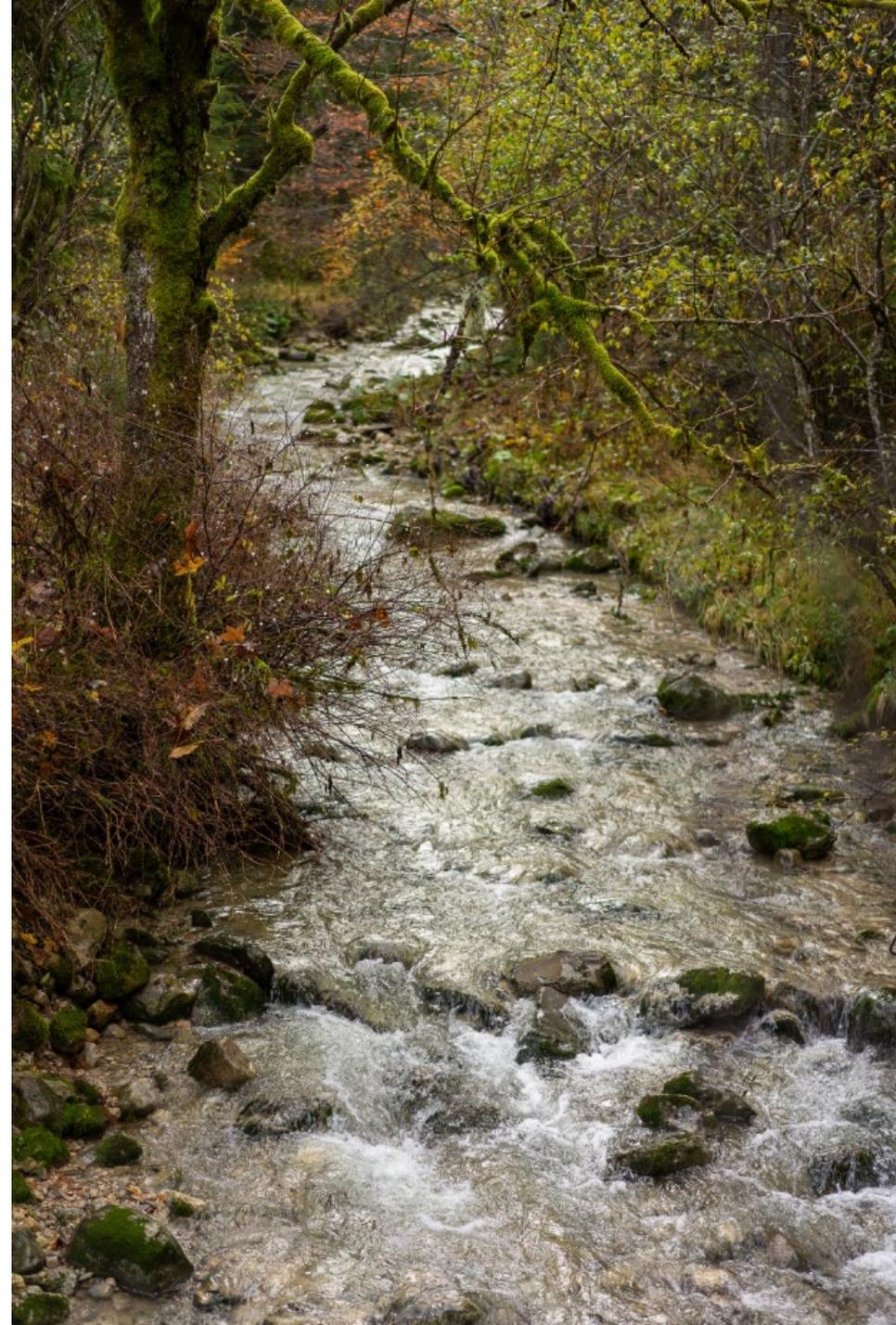


PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Comité Régional de l'Eau

17 janvier 2024



# Bilan de la sécheresse 2023 - ressource en eau

## Sécheresse précoce

- Absence de précipitations
- Températures supérieures aux moyennes saisonnières

Janvier  
2023

Mi-février  
2023

## Détérioration rapide

- Premiers franchissements de seuils de vigilance
- Niveaux inférieurs à la moyenne mensuelle pour la quasi-totalité des nappes

## Dégradation brutale

- Seuils d'alerte et de crise franchis
- Niveaux des nappes globalement à la baisse

Mi-mai  
2023

## Au plus fort de la crise

- 38 unités sécheresse sont en crise (sur 67)

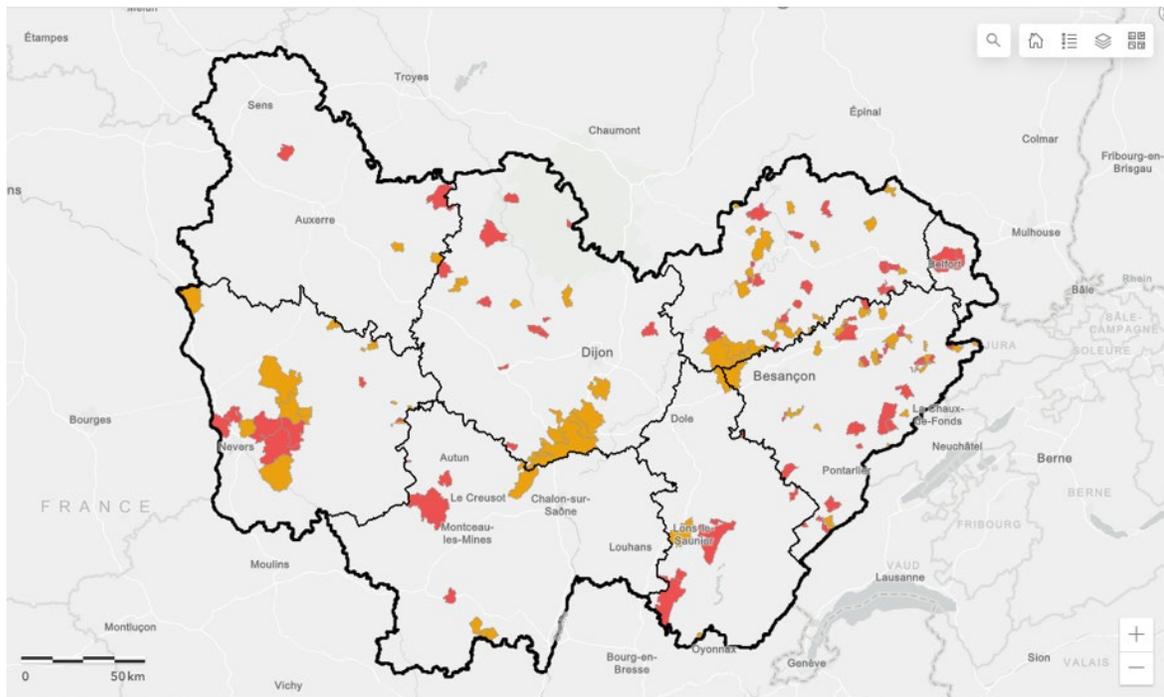
Mi-octobre  
2023

## Sortie de crise

- Augmentation des débits des rivières
- Niveaux des nappes très majoritairement à la hausse

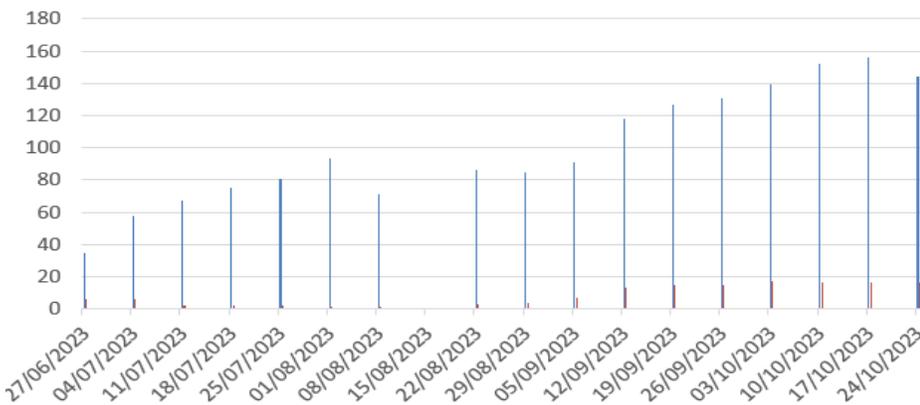
Début novembre  
2023

# Bilan de la sécheresse 2023 - alimentation en eau potable



- Situation la plus critique au 17/10/2023
- 156 unités de distribution d'eau potable (UDI) déclarées en tension (585 en 2022)
- Population concernée : 235 105 (842 146 en 2022)
- 15 UDI alimentée par camions citernes (16 en 2022) – 4 537 hab

Nombre d'UDI en **tension** et alimentés par **camion citerne**



UDI alimentées par camion citerne

Département	Nombre d'UDI	Type d'impact	Population
21	2	Quantitatif	408
25	7	Quantitatif	1493
70	6	Quantitatif	2636

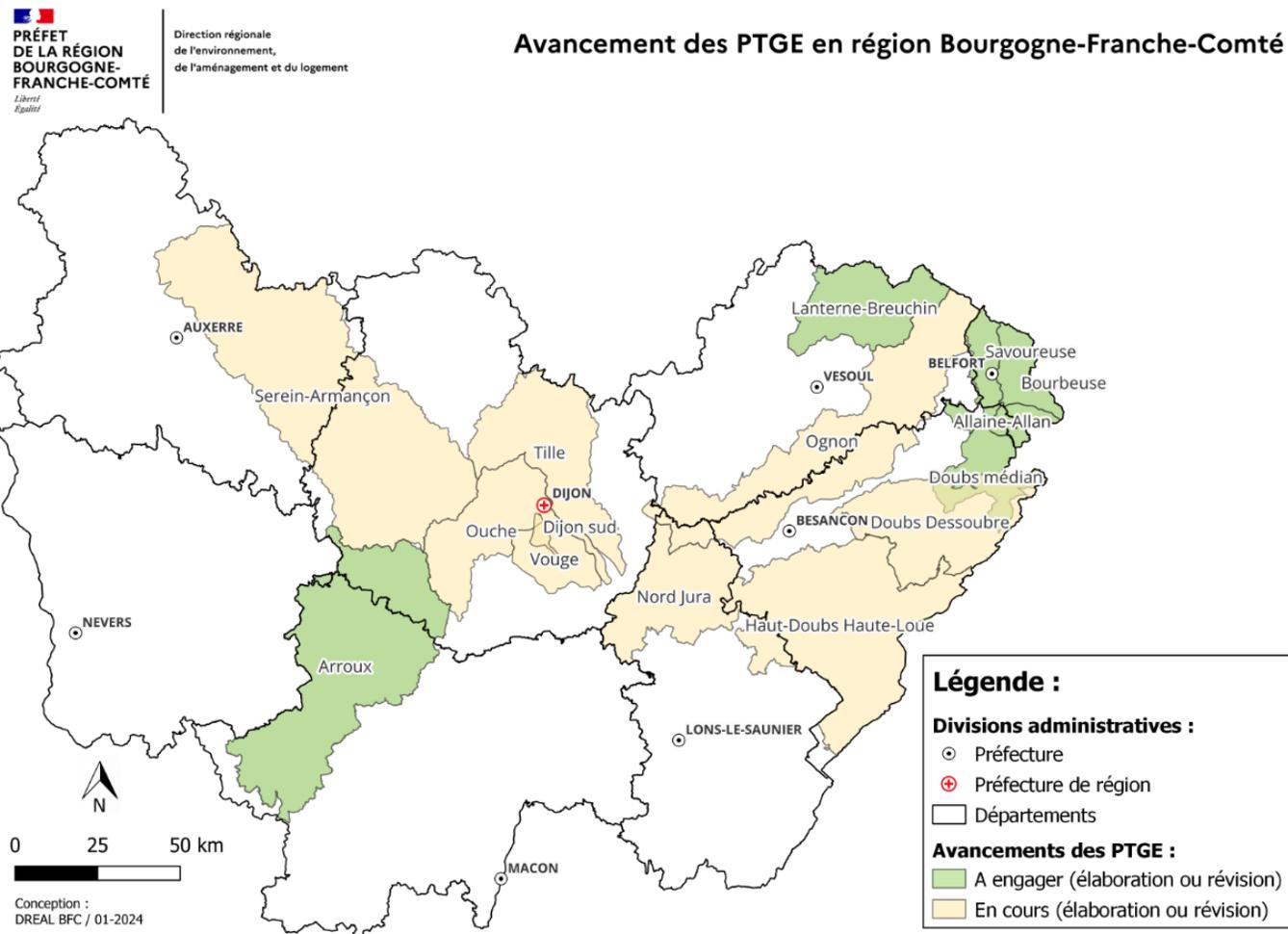
# Déclinaison régionale du plan eau

- Une plaquette pour suivre l'état d'avancement



# Déployer des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) sur les territoires identifiés en déséquilibre quantitatif

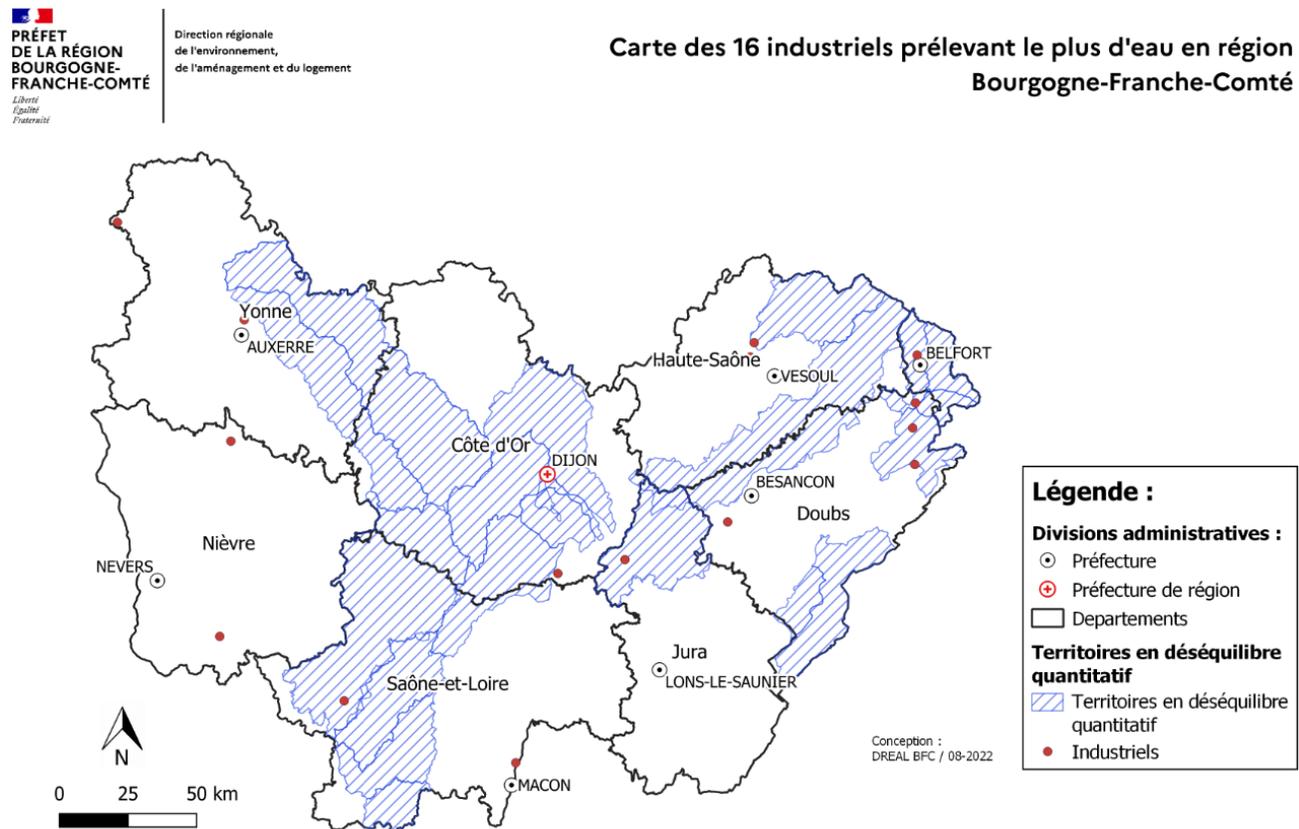
- Bonne mobilisation des territoires en 2023
- 9/15 territoires ont engagé des actions (60 %) + 1 territoire volontaire (Doubs-Dessoubre)



# Accompagner 16 sites industriels les plus consommateurs en eau vers davantage de sobriété

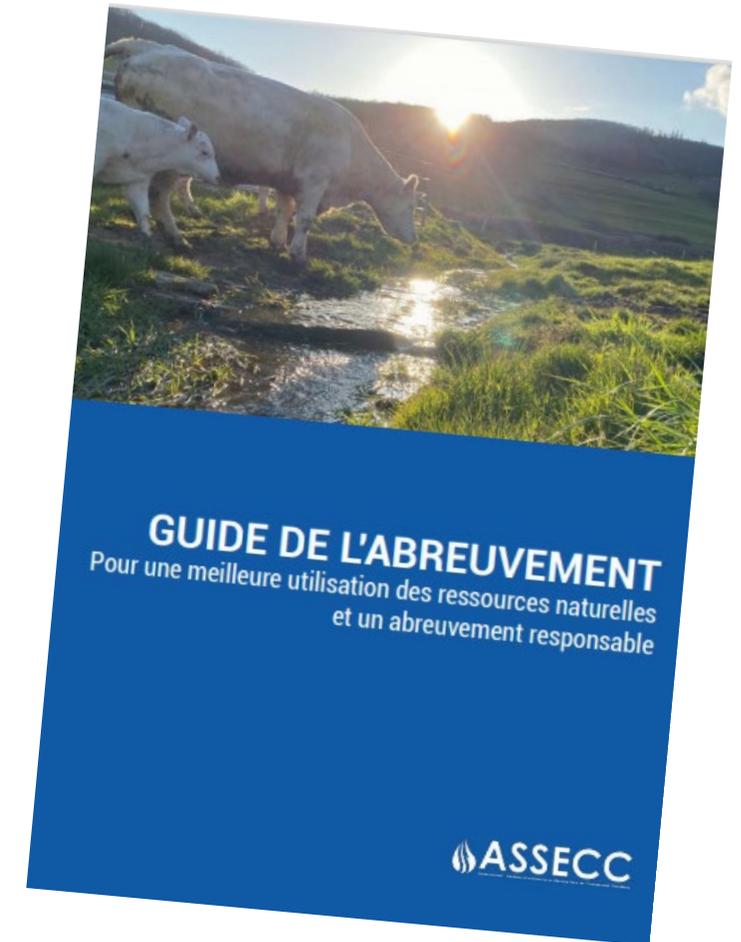
## Stratégie régionale sécheresse

- 75 inspections
- 8 arrêtés préfectoraux complémentaires (APC) d'étude technique de réduction des consommations. 1 APC sur des restrictions propres au site conditionnées au débit du cours d'eau
- Exemple de projets : travaux de fermeture d'un circuit de refroidissement – moins 1 million de m<sup>3</sup> d'eau prélevé dans la nappe par an – montant des travaux : 5,8 M€ avec une aide de 1,7 M€ d'aides de l'AERMC



# Accompagner l'élevage dans la sécurisation de l'abreuvement

- Groupe de travail « Varenne » Chambre Régionale d'Agriculture/DRAAF/DREAL/Conseil Régional
- Opérations collectives tests sur des territoires prioritaires/diffuser largement le guide de l'abreuvement
- Coordonner les financements – échanges avec les financeurs, demande de financements au Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire pour lancer un appel à manifestation d'intérêt « abreuvement/eaux pluviales »



# Reconquérir la qualité de la ressource en eau

- Formalisation des enjeux régionaux dans un document qui sera envoyé aux départements et EPCI de la région



tailles. La forte imperméabilisation des pôles urbains, en perturbant le cycle urbain de l'eau, entraîne également des problèmes de qualité et de quantité de la ressource en eau (moins de recharge de nappes, saturation des systèmes d'assainissement, débordements et inondations...).

C'est également une région agricole avec des zones de grandes cultures (Yonne, Côte-d'Or, Pays Graylois en Haute-Saône), de viticulture (Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Yonne et Jura) et de zones fromagères comté-morbier à l'origine de pollutions diffuses. On observe également depuis quelques années une diminution de l'élevage extensif, moins impactant sur la ressource en eau, au profit de cultures plus intensives.

La région Bourgogne-Franche-Comté est aussi une région industrielle avec quelques gros sites emblématiques (Plateforme de Tavaux, Stellantis...) mais aussi certains secteurs de concentration d'artisanat, PME et TPE (Horlogerie microtechnique du Haut-Doubs et Haut-Jura, agro-alimentaire...). Enfin, l'artificialisation des cours d'eau, qui sont depuis toujours aménagés pour les usages de l'homme (navigation, production d'énergie...), a contribué à l'affaiblissement des services rendus par les cours d'eau (recharge de nappes, auto-épuration, prévention contre les crues, circulation des espèces aquatiques...).

## Quelle qualité de la ressource en eau en Bourgogne-Franche-Comté ?

### 1\_EAUX SUPERFICIELLES

En Bourgogne-Franche-Comté, seulement 28 % des eaux superficielles sont en bon à très bon état écologique. Cette situation est moins favorable qu'en France où 44 % des eaux de surface sont en bon à très bon état et aucune amélioration significative n'est constatée depuis le cycle précédent de la directive cadre sur l'eau.

Le déclassé de l'état écologique des eaux est majoritairement dû au mauvais état morphologique des cours d'eau.

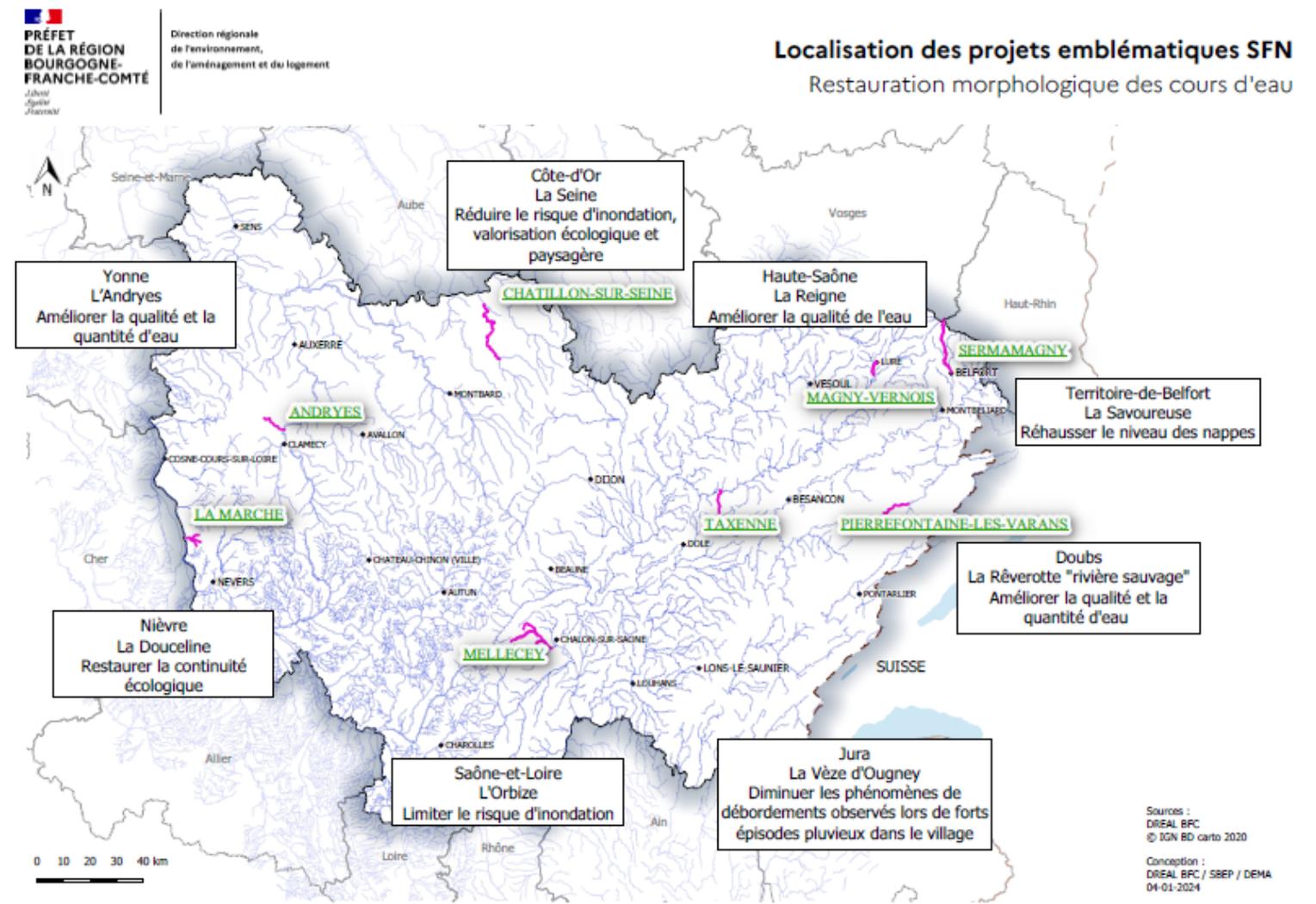
État écologique des eaux superficielles en région Bourgogne-Franche-Comté (en pourcentage)

- Très bon: 27%
- Bon: 28%
- Moyen: 37%
- Mauvais: 8%
- Très mauvais: 0%

Le Val-Saône (21)

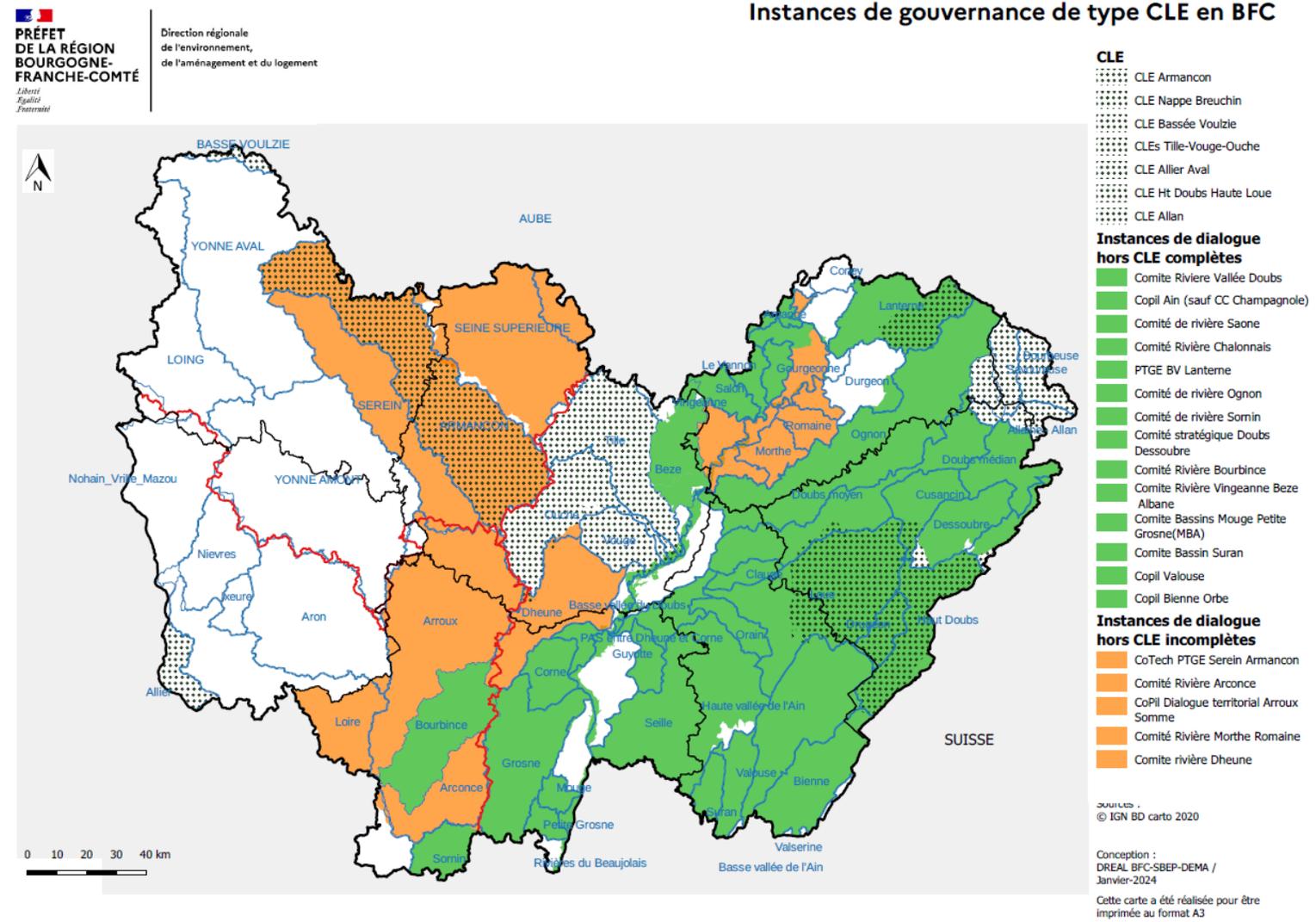
# Projets emblématiques « Solutions Fondées sur la Nature » (SFN)

- Mobilisation des services et opérateurs de l'État jusqu'à la réalisation des travaux (appui technique, financement...)



# Instances de gouvernance

- Une majorité de la région couverte par des instances de gouvernance dont quelques unes sont à compléter
- L'ouest de la région peu couvert



30/01/2024  
 © IGN BD carto 2020

Conception :  
 DREAL BFC-SBEP-DEMA /  
 Janvier-2024

Cette carte a été réalisée pour être  
 imprimée au format A3